

Informations Municipales

"S' Gemane Blattel"

Juillet 2013

N° 24

D A M B A C H
N E U N H O F F E N
W I N E C K E R T H A L
N E U D O E R F E L



L'EDITORIAL

A l'heure où vous lirez ce bulletin, l'enquête publique portant sur la modification du règlement du PLU (Plan Local d'Urbanisme) touche à sa fin. Après approbation par le Conseil Municipal, le nouveau règlement entrera en vigueur cette année encore. L'occasion aussi de rappeler que toute construction ou modification extérieure des habitations doit faire l'objet d'une déclaration. Pour tout renseignement veuillez contacter le secrétariat de la Mairie.

Vous découvrirez dans ce numéro le nouveau site web qui permettra aux habitants de suivre l'actualité de la commune et à tous de mieux connaître les richesses de nos villages. Le Club Photo local s'est chargé de la conception et de la réalisation de ce nouveau site très attrayant. Qu'il en soit chaleureusement remercié !

Remerciements aussi et félicitations aux mamans artistes qui ont peint avec beaucoup de talent une fresque sur le mur de l'école. Avec cette fresque très réussie, la placette au centre du village a maintenant fière allure.

A travers ces deux exemples, que soient remerciées toutes les personnes et toutes les associations qui tout au long de l'année, oeuvrent dans l'intérêt général de la commune et cultivent ainsi notre "esprit village", fait de solidarité, d'entraide et de respect mutuel.

Bel été à tous et passez d'agréables vacances !

Votre Maire
Martial NEUSCH

SOMMAIRE

Page 1 : Editorial

Page 2 : Finances locales

Page 2-3 : Principales décisions du
Conseil Municipal

Pages 4-5-6 : Vie locale

Pages 7-8 : Infos - brèves

Informations Municipales "S'Gemane Blattel"

Bulletin semestriel

Responsable de la publication : Yannick KLEINKLAUS

Comité de rédaction : Raphaël BUSCH, Joël HERZOG,

Yannick KLEINKLAUS, Martial NEUSCH,

Barbara EPPINGER, Marielle WINTER

avec la participation de Françoise MÜLLER secrétaire de mairie

Dépôt légal 07/2013

Impr. BRENDEL Niederbronn-les-Bains 03 88 09 68 39 - brenzel@aliceadsl.fr

Finances locales

Budget communal 2013

Comme tous les ans, le Conseil Municipal s'est réuni pour adopter les comptes administratifs des différents budgets, retraçant l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année écoulée.

Les trois budgets (eau, assainissement et principal) dégagent un résultat positif, repris en 2013.

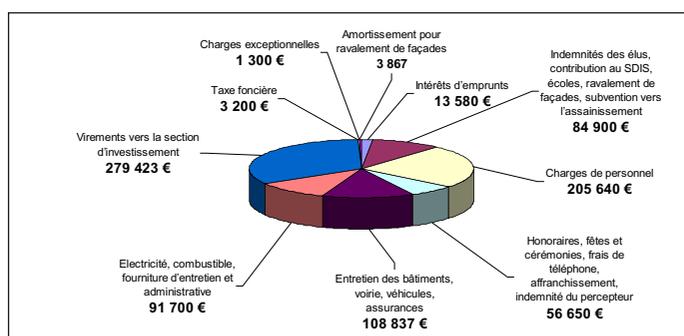
Certains objectifs n'ont pas été réalisés en 2012 et seront reportés tels que : la consolidation du clocher de l'église de Dambach, la réfection de l'escalier de l'église de Neunhoffen, l'interconnexion au réseau d'eau potable du Syndicat des Eaux de Reichshoffen.

Pour réaliser ce dernier projet, la commune devra contracter un emprunt à hauteur de 70.000 €. La mise en route est prévue pour le mois de septembre.

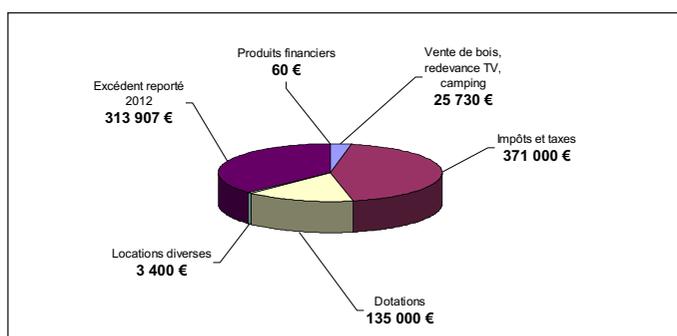
Les dépenses de fonctionnement du budget d'eau ne cessent d'augmenter, dues à un grand nombre d'interventions sur notre réseau, qui montrent des signes de faiblesses dans certains secteurs.

Fonctionnement : 849 097 €

Dépenses de fonctionnement

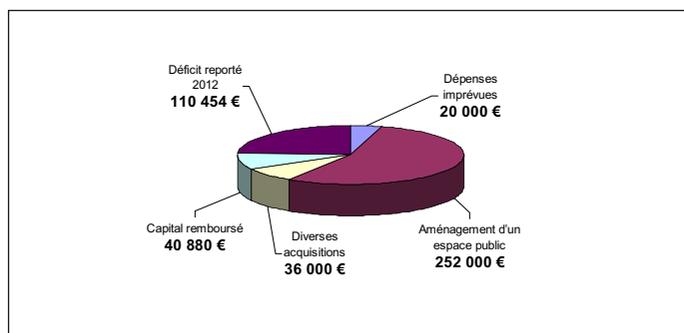


Recettes de fonctionnement

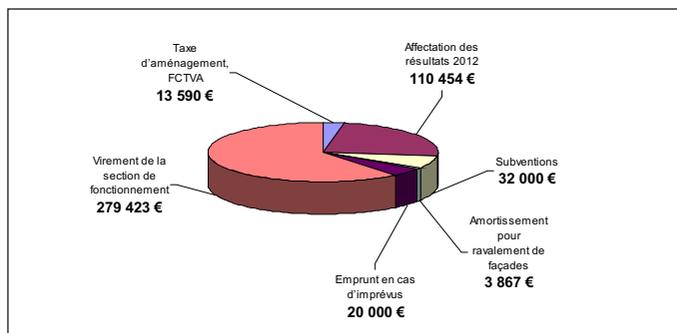


Investissement : 459 334 €

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Les principales décisions du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 28 février 2013

Relevés du compteur d'eau.

Le Conseil Municipal a décidé de modifier la fréquence des relevés des compteurs. A compter de cette année, elle se fera une seule fois en fin d'année. La facturation restera semestrielle : la première facture sera estimée sur la base de la consommation du 2^{ème} semestre de l'année précédente et la deuxième facture sera établie sur la consommation relevée.

Réseau câblé de télédistribution

Au vu du bilan financier du service de télédistribution des 2 dernières années, le Conseil Municipal a décidé, moins une abstention, d'interrompre ce service à compter du 31 décembre 2013. Les abonnés seront informés par courrier.

Objectifs 2013

- Budget principal : Objectifs 2013

Acquisition de terrains,

Réfection de l'escalier extérieur à l'église de Neunhoffen,

Modification du PLU,

Plantations le long de la rue Principale à Dambach et à Neunhoffen,

Acquisition d'une remorque pour la camionnette,

Remplacement des rideaux à lamelles à l'école de Neunhoffen,

Remplacement de la toiture du bloc sanitaire à l'aire naturelle de camping,

Remplacement de la porte de la cave à l'école de Dambach,

Remplacement d'un candélabre rue Principale à Neunhoffen,

Remplacement d'une armoire électrique au lotissement,

Acquisition de poteaux amovibles à l'entrée de l'aire naturelle de camping,

Remplacement du revêtement de la placette à Neunhoffen

- Budget eau : Objectif 2013

Mise en place d'une conduite d'eau pour la pose d'une borne incendie chemin du Seelberg

- Budget assainissement : Objectif 2013

Curage du 2^{ème} bassin aux lagunes

Acquisition de terrain

La commune a acquis un terrain de 51.82 ares (parcelles 183, 184, 260, 194, 190 et 143 section 58) pour une somme de 1 300.00€.

Programme des travaux d'exploitation et patrimoniaux en forêt communal

Le bilan forestier de l'année 2012 fait apparaître un résultat excédentaire de 6 070.73 €. Pour l'année 2013, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer un budget de 4 500.00 € pour les différents travaux en forêt communale.

Les principales décisions du Conseil Municipal

Réforme concernant les rythmes scolaires

Cette réforme prévoit :

- une semaine scolaire organisée sur 9 demi-journées d'une durée totale hebdomadaire de 24 heures sans pouvoir excéder 5h30 par jour avec une pause méridienne de 1h30,
- la mise en place d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) pour accueillir les élèves au-delà du temps scolaire.

Le Conseil Municipal a décidé de reporter l'application du décret de cette réforme à la rentrée scolaire 2014.

Conseil Municipal du 12 avril 2013

Fixation du taux d'imposition 2013 des 3 taxes.

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux 2012 pour l'exercice 2013 à savoir :

Taxes	Taux
Taxe d'habitation	11.59 %
Taxe foncière bâtie	11.94 %
Taxe foncière non bâtie	101.09%

Tarifs 2013

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les tarifs pour l'aire naturelle de camping, location extérieur du Mille Club (terrain et toilettes), location de la salle du Stand de Tir, les emplacements forains, le ravalement de façades, la redevance pour le réseau de télévision, les frais de scolarité pour les élèves externes à la commune et l'usage du photocopieur de la mairie par les associations locales.

Les tarifs des services de l'eau et de l'assainissement sont les suivants :

- eau : 0.97 €/m³,
- assainissement 1.63 €/m³,
- anti-pollution : 0.29 €/m³,
- taux de collecte : 0.274 €/m³,
- location du compteur : 10.00 €/semestre,
- taux horaire : 40 €/heure,
- les frais de branchement au réseau d'eau potable : 120.00 €.

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains

Conformément à la loi n°2010-1563 du 16/12/2010 et à la délibération du Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains proposant une nouvelle répartition des sièges du Conseil Communautaire, le Conseil Municipal a approuvé la création de 8 sièges supplémentaires de délégués au Conseil Communautaire.

La répartition se fait en fonction du nombre d'habitants et de la façon suivante :

Communes	Population municipale (Sans double compte)	Nombre de déléguée
DAMBACH	796	2
GUMBRECHTSHOFFEN	1191	2
GUNDERSHOFFEN	3525	5
MERTZWILLER	3488	5
MIETESHEIM	667	2
NIEDERBRONN LES BAINS	4366	6
OBERBRONN	1528	3
OFFWILLER	817	2
REICHSHOFFEN	5518	7
ROTHBACH	469	2
UTTENHOFFEN	175	2
WINDSTEIN	172	2
ZINSWILLER	802	2
		42

Déclassement de la rue du Neudoerfel

La rue du Neudoerfel étant actuellement sur le domaine public départemental le Conseil Municipal a décidé de demander le déclassement et la remise à titre gracieux de la voie à la commune.

Actualisation des conditions d'attribution de la Subvention Communale pour les ravalements de façades.

Les critères d'attribution sont les suivantes :

- uniquement les constructions à usage d'habitation
- constructions de ≥ 20 ans et attribuée une fois tous les 10 ans
- déclaration préalable obligatoire à déposer en mairie avant les travaux et accordée

- demande de subvention à déposer en mairie sur présentation de la facture détaillée (avec le nombre de m² ou le détail des fournitures) et acquittée,
- subvention accordée uniquement pour les façades,
- sont exclues les dépenses pour l'isolation, le crépi brut et le filet colle.

Le calcul de la subvention sera établi après vérification de l'exécution conforme des travaux et se fera comme suit :

- 3 € le m² si les travaux sont effectués par une entreprise dans la limite de 1500 € par habitation
- 20% du montant de la facture TTC concernant les fournitures de peinture pour les façades si les travaux sont effectués par le particulier dans la limite de 1500 € par habitation.

Modification des modalités de versement des frais de scolarité

Le Conseil Municipal a décidé que dans le cadre d'une intégration dans l'établissement scolaire après le 1^{er} trimestre de l'année en cours, la participation aux frais de scolarité s'élèverait à 50% du tarif en cours par enfant.

Affaire de personnel

La commune a décidé de recruter une personne à raison de 20 h pendant la période estivale.

Conseil Municipal du 19 juin 2013

Subventions scolaires

Deux élèves de Dambach scolarisés au collège Françoise DOLTO de Reichshoffen ont participé à un séjour du 11 au 16 mars 2013 au centre Albert Schweitzer de Niederbronn-les-Bains. La commune décide d'octroyer une subvention à hauteur de 5€/nuitée/élève.

Acquisition de terrains

La commune a acquis des terrains d'une surface de 19.37 ares (parcelles 199 et 210 section 58) pour une somme de 485 €.

Motion ligne SNCF Haguenau Niederbronn

Les travaux de rénovation de la ligne ferroviaire entre Haguenau Niederbronn prévus au 2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2014 sont remis en cause parce que l'Etat n'a pas confirmé son accord pour assurer sa part de financement. Le projet porte sur un montant de 29 M € dont 24 M € sont inscrits au contrat Etat-Région. Compte tenu de l'importance de cet axe ferroviaire pour ce bassin de vie, il est proposé qu'une motion soit votée par l'ensemble des communes du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains et adressé au Ministre délégué chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche. Monsieur le Maire rappelle que cette ligne est empruntée quotidiennement par les jeunes de la commune pour se rendre dans leurs établissements scolaires sur Haguenau et Strasbourg mais aussi par les usagers qui l'utilisent pour se rendre sur leur lieu de travail et ainsi limiter leur déplacement en voiture particulière. Monsieur le Maire fait remarquer que le Conseil Général du Bas-Rhin a déjà supprimé une ligne de transport et insiste sur le fait que la commune ne dispose d'aucun moyen de transport en commun et qu'il serait dommage de suspendre ce moyen de locomotion.

Ravalement de façades

Attribution de deux demandes de subvention pour ravalement de façades pour un montant total de 379.61 €.

Révision de la Charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord

La commune renouvelle sa volonté d'œuvrer pour l'aménagement équilibré du territoire, la protection et la valorisation des patrimoines. Elle collabore ainsi au développement durable des Vosges du Nord par sa participation à la mise en œuvre des objectifs de la Charte en vue du classement de celle-ci en Parc Naturel Régional. Enfin elle charge le syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (SYCOPARC).

Bienvenue aux "chèvres Boer"

Après les deux races de vaches écossaises, les Highlands du Parc Régional des Vosges du Nord et les Galloway de Josée et Didier JOND, voici une nouvelle race d'animaux qui ont envahi la vallée : les chèvres Boer. Deux amis passionnés, Luc LINDAUER et Martial NEUSCH, ont été attirés et fascinés par ces sympathiques bêtes. Plus d'une vingtaine de chèvres entretiennent déjà les fonds de vallée délaissés depuis longtemps par l'agriculture traditionnelle.

Ce sont des éleveurs d'Afrique du Sud qui ont développé cette race au début du 20^{ème} siècle.

Pour un poids de naissance de 4 à 5 kg, le chevreau atteint jusqu'à 12 kg au sevrage à 50 jours et 30 à 35 kg à 4 mois. C'est une race caprine qui présente surtout des aptitudes à la production de viande. "Boer" signifie " le fermier, l'agriculteur".



Les chèvres Boer participent à la réhabilitation des friches

Bienvenue dans la vallée à ces drôles de chèvres aux longues oreilles et au pelage blanc, sauf la tête (rouge/brun) que vous aurez le plaisir de découvrir au cours d'une promenade.

PS Vous avez une passion et vous souhaitez la faire partager, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

Club d'Age d'Or

Du 2 au 9 juin, le voyage annuel organisé par le Club de l'Age d'Or a mené cinquante personnes à Brandenberg en Autriche. Le trajet aller, rendu difficile en raison de la pluie incessante et des inondations, a été bientôt oublié avec le retour du beau temps.



Bien accueilli et pris en charge par des guides, le groupe a visité une fonderie de cloches, une entreprise qui transforme le bois en énergie et une brasserie qui permet les bains de bière, mais cette fois-ci nous nous sommes contentés de la dégustation.

Comme d'habitude, l'ambiance a été excellente. Les musiciens, chanteurs et danseurs s'en sont donné à cœur joie. Merci à ceux qui avaient pensé à emporter leur instrument !

Tout aurait été parfait si nous n'avions dû laisser à la maison des amis en proie à des problèmes de santé. A tous, nous souhaitons beaucoup de courage et un bon rétablissement.

Photo'folies :

4^{ème} édition le 8 septembre



Le club photo a rencontré quelques photographes pour organiser les Photo'folies 4

Récemment, les membres du club photo de Dambach Neunhoffen ont rencontré des photographes de tous horizons pour mettre au point les " Photo'folies" 2013.

Une manifestation originale dédiée entièrement à l'art photographique dont la quatrième édition se déroulera toute la journée du dimanche 8 septembre prochain. Vingt cinq sites ont été choisis tout au long de la rue principale à Dambach. Au cours d'une balade dans les granges, des cours d'habitation et même la scierie, les visiteurs découvriront le travail d'une cinquantaine de photographes. Nouveauté cette année : des photos sur bâches seront mises en place le long du Schwarzbach.

La réunion de préparation s'est agréablement prolongée autour d'une bonne table avec l'ensemble des participants qui donnent rendez-vous au public en septembre.

Le programme complet peut être consulté sur le site :

<http://photofolies3.wix.com/photofolies>

Association de tir du Hohenfels

Pendant la saison sportive 2012-2013, l'Association de Tir du Hohenfels a dépassé les 60 licenciés qui participent à la vie du club et, pour certains, aux compétitions. Parmi eux, les jeunes ont bien tiré leur épingle du jeu en rapportant 6 trophées de la Coupe d'Hiver : une médaille d'or, deux d'argent et deux de bronze, ainsi que la coupe du plus jeune tireur. De plus, trois d'entre eux se sont qualifiés pour les championnats de France à Montluçon à la grande satisfaction de leurs formateurs qui les entraînent chaque semaine, le mercredi matin et le vendredi soir.

Pour marquer le début de la prochaine saison, le club donne rendez-vous à tous ses sympathisants le dimanche **25 août** pour sa fête d'été. Comme toujours, le tir populaire sur 50m se déroulera sur la journée et sera doté de prix de valeur. Il y aura une initiation au tir sur 10m et une démonstration de tir au pistolet sur 25m. Un apéritif-concert permettra d'attendre agréablement le repas de midi. Dans la soirée, on pourra déguster une pizza ou une tarte flambée. L'Association compte sur vous !

Les sapeurs pompiers de Dambach-Neunhoffen

Un petit bilan de notre section de sapeurs pompiers : En 2012, nous avons enregistré une nette diminution des sorties, 60 contre 117 en 2011. Ce chiffre élevé en 2011, résulte des interventions pour la destruction de nids de guêpes qui cette année là ont été considérables. Le centre de



Le nouveau véhicule

première intervention s'est doté d'un nouveau véhicule d'intervention un VPSIP (Véhicule de Premier Secours et Incendie et Polyvalent) en remplacement de deux véhicules le CCFL (Camion Citerne Feu de Forêt Léger) et le CID (Camion d'Intervention Divers).

La section des sapeurs pompiers souhaite renforcer ses effectifs. A ce jour, 8 pompiers actifs se relayent tous les week-ends pour intervenir dans notre secteur. Actuellement 2 Jeunes Sapeurs Pompiers suivent les cours de formation dont 1 intégrera la section en 2014.

Pour intégrer une section de sapeur pompier, le candidat doit être courageux, dévoué, très disponible. Ses missions seront très diverses, secourir les personnes en difficulté, intervenir en cas d'incendie, dégager les chaussées après des épisodes climatiques violents, et aussi aider au sauvetage d'animaux en détresse.

Alors si vous vous sentez capable et motivé pour nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter : 06.71.93.46.42 ou 06.73.55.58.37 sans oublier le site : www.sdis67.com

Les correspondants allemands Des élèves du CE et du CM

Jeudi 13 juin, le soleil était au rendez-vous pour accueillir les enfants de la Mahlbergschule de Völkersbach. Les élèves du CE et du CM entretiennent une correspondance régulière avec leurs petits voisins allemands depuis 4 ans.



Deux rencontres annuelles permettent de mieux se connaître et de resserrer les liens. Après une visite en Allemagne pour fêter la St Nicolas, les enfants ont profité des beaux jours pour partager des jeux dans la cour de l'école de Dambach. Un sympathique buffet préparé par les mamans a accueilli les élèves, et après un repas pris dans les familles, les enfants se sont retrouvés autour de chants et de danses ; le tout accompagné par M Heitz Roger, le guitariste du groupe "Pour le Plaisir". Ce fut une belle journée, pour petits et grands !

Un belle fresque pour l'école à Dambach

L'aménagement de la nouvelle placette devant l'école étant terminé, un groupe de mamans s'est lancé dans la réalisation d'une fresque sur le mur de l'école. Une image aux couleurs pastel, pleine de fraîcheur, alliant les cerfs-volants et les montgolfières, est peu à peu apparue. Les élèves ont activement participé à sa réalisation, en imprimant la trace de leurs mains pour dessiner un parterre de fleurs. Le résultat obtenu fait la fierté de tous !



Le site officiel de la commune

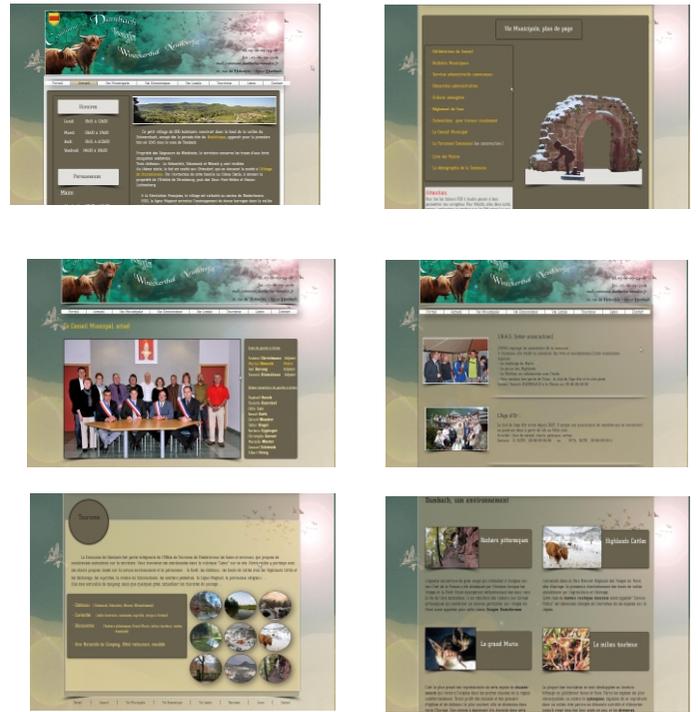
Le site officiel de la commune a été mis en ligne depuis quelques mois.

Il y a quelques années déjà, Vincent WAMBST a créé le premier site. Avec son accord, la Municipalité a chargé le Club Photo de Dambach Neunhoffen de le faire évoluer. Vous pourrez le parcourir à l'adresse suivante : www.communededambachneunhoffen.net

Vous y trouverez différentes rubriques relatives à la vie dans notre commune : page d'accueil avec un volet historique et une page Actualités, vie municipale, vie locale et tourisme...

Il sera aussi possible de télécharger le bulletin municipal, qui paraît deux fois par an, ainsi que les séances du Conseil Municipal.

Le site fait l'objet de mises à jour régulières, faites par le secrétariat de mairie.



Football Club de Dambach/Neunhoffen

Tournoi inter-société, tournoi des jeunes et montée de l'équipe fanion en 1^{ère} division



Le dimanche 19 mai 2013, le Football Club de Dambach/Neunhoffen organisait, pour la première année, un tournoi de football inter-société. 12 équipes,

toutes constituées de joueurs de différentes sociétés de la région, ainsi que de jeunes du village, se sont affrontées tout au long de la journée. Au final la société SEW-USOCOME remporte le challenge de cette première édition, devant la société TRYBA et CAKIR CREPISSAGE.

Le Lundi 20 mai 2013, un tournoi de la Pentecôte réservé aux jeunes était au planning. Une vingtaine d'équipes de différentes catégories s'affrontaient, et bien sûr, les jeunes pouces du Football Club étaient au rendez-vous.



Une grande fierté pour le FC D/N d'avoir eu l'occasion d'organiser cette journée avec la participation de nos enfants, leurs entraîneurs ainsi que leurs parents. Cette année notre école de foot ne comptait pas moins d'une trentaine de jeunes licenciés de 5 à 12 ans.



Et enfin, pour cette saison 2012/2013, avec 13 victoires, 4 matchs nuls et seulement 3 défaites en 20 matchs, le FC



Dambach/Neunhoffen termine premier de son groupe et accède donc en 1^{er} division, seulement 2 ans après l'avoir quitté.

Par cette publication, le Président, BUSCH Raphaël, tient à remercier l'ensemble des membres, joueurs, entraîneurs, dirigeants, supporters, sponsors, et tout particulièrement l'ensemble du comité pour l'avoir accompagné et espère pouvoir compter sur eux pour cette nouvelle saison à venir.

Quelques règles à respecter pour le bien être de chacun

Comme tous les ans, la municipalité encourage les habitants à nettoyer régulièrement les trottoirs et caniveaux. La propreté de nos villages est l'affaire de chacun de nous !

Nous faisons également appel au bon sens de chacun :

- Pour respecter l'arrêté concernant la lutte contre les bruits qui sont interdits de 21 h à 7 h du matin, et les dimanches et jours fériés.
- Pour ne pas incinérer des végétaux ou du bois à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des forêts (arrêté préfectoral du 17 avril 2003 et du 16 mars 2009). Feux totalement interdits les dimanches et jours fériés, ainsi que pendant la période du 15 mars au 15 octobre.
- Pour ne pas laisser divaguer les chiens sur la voie publique et éviter les aboiements à longueur de journée ... ou de nuit ! En outre, il serait agréable que les espaces verts ne servent pas de caniset pour vos animaux de compagnie.
- Enfin, il est demandé aux usagers de veiller à ne pas déposer le verre dans les containers après 22 heures et les dimanches et jours fériés avant 9 heures !!!

Recensement en mairie

Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Vous devez vous inscrire en mairie pour obtenir l'attestation de recensement, document qui vous sera réclamé pour l'inscription aux examens d'Etat : CAP, BEP, BAC... et même au permis de conduire.

Inscriptions sur liste électorale

Les nouveaux arrivants qui souhaitent s'inscrire sur la liste électorale, peuvent se rendre en mairie à partir du 1^{er} septembre et ce jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. Pour les personnes membres de l'Union Européenne, celles-ci peuvent également s'inscrire sur la liste électorale complémentaire municipale et européenne durant la même période.

Festival Rêves de Mômes - 10^{ème} anniversaire

Le festival Rêves de Mômes se déroulera du dimanche 4 août au vendredi 9 août. Il investira à nouveau la commune de Niederbronn-les-Bains et les communes aux alentours. Le programme complet des festivités est disponible auprès du RAI 5 rue des Juifs 67110 Niederbronn-les-Bains tél : 03.67.10.03.15 et info@reseau-animation.com

Fermeture de la mairie et de l'agence postale communale

Le secrétariat de mairie sera fermé durant la période du 29 juillet au 16 août inclus. Durant cette période les permanences des élus seront annulées.

L'agence postale communale sera fermée durant la période du 2 septembre au 14 septembre inclus.

Suspension du réseau câblé de télévision

Le Conseil Municipal a décidé d'arrêter le service de réseau câblé de télévision au 31 décembre 2013. Nous invitons les abonnés à contacter différents revendeurs pour l'installation d'une antenne parabolique afin de pouvoir continuer à bénéficier de la réception des chaînes de télévision au-delà de cette date.

Modification des horaires de l'Agence Postale Communale

A compter du 16 septembre 2013, l'Agence Postale Communale sera à votre service :

du lundi au jeudi de 9h à 11h et le vendredi de 9h à 11h et de 17h à 18h.

Le samedi sera dorénavant fermé

Report de collecte des ordures ménagères de août 2013 à janvier 2014

Jour de collecte	Report de collecte
Mercredi 13 novembre	Jeudi 14 novembre
Mercredi 25 décembre	Mardi 24 décembre
Mercredi 1 ^{er} janvier	Jeudi 2 janvier

Nous vous rappelons qu'il est impératif de sortir le bac la veille au soir du jour de la collecte.

Bâtisseurs de Châteaux Forts

Dans une perspective d'ouverture et d'accessibilité au grand public du patrimoine castral, l'association Châteaux Forts Vivants, en partenariat avec le Conseil Général et l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin, propose une découverte privilégiée en Alsace à travers des ateliers et séjours intitulés « Bâtisseurs de châteaux forts ». A cette occasion, le château du Schoeneck propose un séjour du 17 au 18 août. Pour s'inscrire et obtenir le détail de l'atelier : www.chateaux-forts-vivants.fr et réserver : www.aja.asso.fr ou www.tourisme-alsace.com

Missions de l'ESpace d'Accueil Seniors (ESPAS)

Apporter la meilleure réponse aux besoins d'information des seniors, telle est la vocation de l'ESpace d'Accueil Seniors (ESPAS) du Conseil Général du Bas-Rhin. Des permanences sont assurées à Haguenau et Bischwiller et dans certaines communes environnantes, elles permettent l'accueil de proximité de la population. Ses missions sont diverses : offrir un accueil de proximité à la personne âgée, à l'entourage, orienter vers les services et les aides les mieux adaptées à la situation du senior, mobiliser et coordonner les acteurs locaux pour renforcer la prise en charge. Pour vous assurer de l'ouverture de l'accueil et de la disponibilité de l'assistante ESPAS prenez contact au préalable au 03.68.33.83.79

Transport : le réseau 67 évolue à partir de septembre 2013

Le Département du Bas-Rhin est l'autorité organisatrice du transport scolaire et des lignes Réseau 67. A la rentrée de septembre, l'offre locale du Réseau 67 va évoluer :

- certaines lignes Réseau 67 vont être transférées en ligne scolaire. Ces lignes fonctionneront sur la base d'un aller-retour par jour vers l'établissement scolaire de secteur, en période scolaire. Les clients non scolaires peuvent monter à bord des lignes scolaires, dans la limite des places disponibles.
- par ailleurs, le Conseil Général reconduit pour la 2^{ème} année consécutive son service d'inscription dématérialisée aux transports scolaires accessible sur bas-rhin.fr ;
- nouveauté 2013 : les élèves de lycée auront la possibilité de réaliser le paiement en ligne de leur abonnement au transport scolaire. Les familles seront destinataires de courriels à chaque étape d'avancement de leur demande.

Retrouvez vos nouveaux horaires et informations diverses sur :

www.bas-rhin.fr rubrique transports transports scolaires horaires des lignes scolaires ou auprès d'infos Réseau 67 au 0972 67 67 67 (appel non surtaxé)

des données disponibles sur les gisements de déchets en Alsace, d'identifier l'ensemble des flux de déchets circulant en Alsace par filière, de préciser pour chacune des filières les enjeux s'y afférant, et de proposer aux familles des solutions permettant de minimiser les impacts environnementaux et la consommation d'énergie dus aux transports de déchets. Le rapport complet est disponible sur le site : www.ortal.eu

Documents publicitaires diffusés par une société de dépannage à domicile

Plusieurs consommateurs ont appelé l'attention de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) sur les pratiques d'une entreprise de dépannage à domicile au regard du respect des règles de démarchage à domicile ainsi que sur la qualité du travail en elle-même. L'entreprise visée distribue le plus souvent dans les boîtes aux lettres des tracts publicitaires qui ont une présentation litigieuse. Les numéros mentionnés pour les prestations de réparation à domicile aboutissent tous à la même société ayant son siège social à Paris. De même que la présentation de ce tract est trompeuse. Alors soyez vigilants !!!

Vergers solidaires

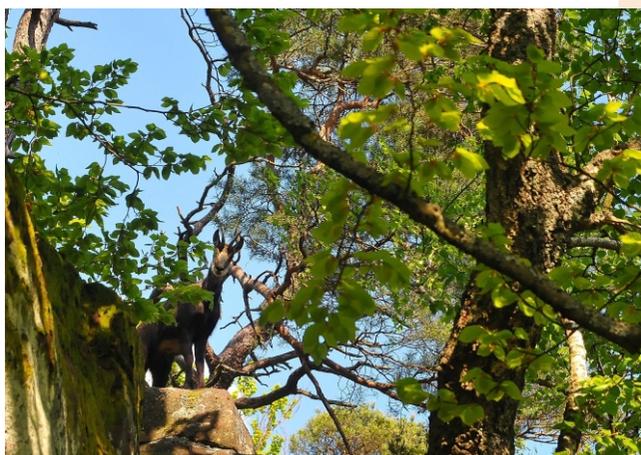
Dans le cadre de l'opération " vergers solidaires", nous vous informons que la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains subventionne toujours l'achat d'arbres fruitiers demi-tige et haute tige. Une opportunité à saisir. Pour tous renseignements: Messer Thierry 03 88 05 86 86

Observatoire Régional des Transports et de la Logistique d'Alsace - ORTAL

Une publication vient de paraître consacrée au « transport des déchets en Alsace ». elle synthétise les principales conclusions d'une étude pilotée par l'ORTAL, dont les objectifs ont été d'établir un état des lieux par la synthèse

Le savez-vous encore ?

Avant d'entreprendre des travaux sur votre habitation, renseignez-vous à la mairie pour les autorisations nécessaires...Cela vous évitera toute complication ultérieure.



Insolite : un chamois au Hohenfels !
Un photographe d'Offwiller, Dominique Jacob, a pris ce cliché étonnant en avril 2013.
Depuis cette date, plus de trace du chamois dans le secteur !
Intrigue ? Mystère ?

Photo Dominique JACOB - Offwiller